



Création d'un espace de co-living, réglementation

Par **NateRiver**, le **23/05/2023** à **14:53**

Bonjour,

Avec un ami nous sommes intéressés pour acheter un Immeuble de Rapport, pour en faire un espace de co-living pour étudiants.

Le p^{ro}jet serait de faire une dizaine de chambres meublées, et des parties communes comme un grand salon, une grande cuisine, plusieurs SDB et toilettes, une buanderie...

Je me posais plusieurs questions auxquelles je n'ai pas encore trouvé de réponse, donc votre aide est la bienvenue.

Peut-on réaliser ce genre de projet en LMNP ?

Devons nous faire un changement de destination entre habitation au local commercial (hotellerie) ?

Doit-on respecter certaines normes de sécurités particulieres ?

Merci